



Mon conjoint a des dettes

Par **Lolacaamilleseleena**, le **10/04/2023** à **11:59**

Bonjour mon conjoint a des dettes (plus de 40000€) stationnement non payé et fraude de fond de solidarité (aide covid pour les entreprises). Je viens de l'apprendre et non souhaitons acheter une maison. Moi même ayant aucune dettes jamais de découvert où autres .. Est ce que un huissier ou la justice pourrait prendre les biens, la maison en sachant que je suis la seule à apporter un apport.

Un mariage sur la séparation des biens me protéger t'il davantage?

Que faire pour que ne risques aucuns dommage moi même ou nos futurs enfants?

Lola

Par **BrunoDeprais**, le **10/04/2023** à **12:56**

Bonjour,

Et bien achetez la maison toute seule.

Il serait d'ailleurs surprenant qu'un banquier prête de l'argent à une personne qui a 40 000 € de dettes, surtout sur une base frauduleuse.